



La logique de Hoare

Colette Johnen <u>johnen@labri.fr</u> www.labri.fr/~johnen/

Plan

- Syntaxe
- Système déductifs
- Correction de programme

Introduction

(1)

Le but de la logique de Hoare est de formaliser la preuve de la correction des programmes.

Rappelons que notre souhait est de prouver des choses du type :

condition>
programme
<post-condition>

<u>Signification</u>: si la pré-condition est vraie alors, après exécution du programme, la post-condition est vraie.

Introduction

(2)

Pour cela, nous allons utiliser des <u>règles</u> <u>de déduction</u> qui, étape par étape (i.e. instruction par instruction), nous amènerons de la pré-condition à la post-condition.

Les formules

(1)

Les formules ont la forme suivante :

{p} S {q}

où p et q sont deux prédicats (exprimés dans la logique des prédicats du premier ordre, avec x = {variables du programme}) et s un « extrait de programme »...

Signification intuitive. Si p est vrai alors, après exécution de l'extrait de programme s, q est vraie.

Les formules - Exemples

Des formules vraies de la logique de Hoare :

```
1.\{x \ge 0\}  x \leftarrow x + 1; \{x > 0\}
2.\{x > 0\}  x \leftarrow 5; \{x = 5\}
```

$$3.\{(x > 0) \land (y \ge 0)\} \quad z \leftarrow y/x$$

$$\{(\mathbf{x} > 0) \land (\mathbf{y} \ge 0) \land (\mathbf{z} \ge 0)\}$$

Les formules

(2)

Remarque 1 : Pour des raisons de lisibilité, on s'autorise l'écriture de « (x > 0) », plutôt que « sup(x,0) ».

Remarque 2 : On ne cherche pas à exprimer « tout ce qui est vrai », mais seulement ce qui nous intéresse...

Restriction: On ne considèrera que des extraits de programme ne permettant pas la synonymie de variables (pas de pointeurs par exemple). En effet, les règles de la logique de Hoare ne fonctionnent pas dans ce cas. Cette restriction est effective dans l'industrie!

Les règles de déduction

Nous allons utiliser des règles de déduction qui auront toutes le format suivant :

```
prémisses
conclusion
```

« si toutes les prémisses sont vraies, la conclusion est vraie » (cf. séquents)

Les prémisses et la conclusion sont des formules de la logique de Hoare.

Le système déductif

(1)

Règle (a). Axiome

 $\{ p(t) \} x \leftarrow t; \{ p(x) \}$

Intuition: Si une propriété est vraie pour t alors, après exécution de « x ← t », la propriété est vraie pour x.

Le système déductif

(2)

Règle (b). Composition

```
{ p } S1 { q } et { q } S2 { r }

{ p } S1 ; S2 { r }
```

<u>Intuition :</u> une règle naturelle pour l'enchaînement séquentiel de deux portions de programme...

Le système déductif

(3)

Règle (c1). Conditionnelle 1

<u>Intuition</u>: dans tous les cas, le prédicat **q** est vrai.

Le système déductif

(4)

Règle (c2). Conditionnelle 2

<u>Intuition</u>: Dans tous les cas, le prédicat **q** est vrai.

```
Le système déductif (5)

\frac{\text{Règle (d). Conséquence}}{\{(p \Rightarrow q)\} \text{ et } \{q\} \text{ s } \{r\} \text{ et } \{(r \Rightarrow s)\}}

\{p\} \text{ s } \{s\}

\{(p \Rightarrow q)\} \text{ et } \{q\} \text{ s } \{r\}

\{p\} \text{ s } \{r\}
```

```
Boucle
Technique de preuve de la correction partielle (cas des boucles).

Idée: On exhibe un invariant de boucle, c'est-àdire un prédicat p telle que:

1. (<pré-condition> ⇒ p)

2. p est vrai après chaque itération du <corps>
3. ((p ∧ ¬<test>) ⇒ <post-condition>)
```

```
Le système déductif (5)

Règle (e). Invariant de boucle

{(p ^ b)} s {p}

{p} tant-que b faire s fin-tq {(p ^ ¬b)}
```

```
{ ((p ∧ b)) S {p} (2)

{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt>0)) }
    res ← res + val
{ ((res = val.val - val.cpt + val) ∧ (cpt>0)) }
{ ((res = val.val - val.cpt + val) ∧ (cpt>0)) }

    ∴
    ((res = val.val - val.(cpt -1)) ∧ (cpt>0))) }

{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt>0)) }
    res ← res + val
{ ((res = val.val - val.(cpt-1)) ∧ (cpt>0)) }

// conséquence
```

$\{(p \land b)\}\ S\ \{p\}\ (3)$

```
{((res = val.val - val.(cpt-1)) ∧ (cpt>0)) }
cpt ← cpt -1
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0)) }
// axiome
```

$\{(p \land b)\}\ S\ \{p\}\ (4)$

```
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt>0)) }
    res ← res + val
{ ((res = val.val - val.(cpt-1)) ∧ (cpt>0)) };
{ ((res = val.val - val.(cpt-1)) ∧ (cpt>0)) }
    cpt ← cpt -1
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0)) }

{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt>0)) }
    res ← res + val; cpt ← cpt -1;
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0))
// composition
```

Invariant de boucle- Fin On a : p ≡ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0)) b ≡ (cpt ≠ 0) S : res ← res + val; cpt ← cpt - 1; { ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt > 0)) } res ← res + val; cpt ← cpt - 1; { ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0)) } { ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0)) } tant que (cpt > 0) faire

res \leftarrow res + val; cpt \leftarrow cpt - 1;

{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt = 0)) }

fin tant que

Exemple

```
{ (val≥0)}
    cpt ← val; res ← 0;
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧(cpt≥0)) };
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt≥0)) }
    tant que (cpt > 0) faire
        res ← res + val; cpt ← cpt - 1;
        fin tant que
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt = 0)) }

{ (val ≥ 0) }
    cpt ← val; res ← 0;
    tant que (cpt > 0) faire
        res ← res + val; cpt ← cpt - 1;
    fin tant que
{ ((res = val.val - val.cpt) ∧ (cpt = 0)) }

// composition
```

Exemple - Fin

Remarque: autres structures?

Certains langages de programmation permettent l'utilisation d'autres structures de contrôle. Il est cependant toujours possible de se ramener aux structures prises en compte dans notre système :

- Si-Alors-Sinon imbriqués
- boucle « tant que »

Cohérence du système déductif

On peut montrer que le système déductif présenté est

cohérent (tout ce qu'il prouve est vrai)

il n'est pas <u>complet</u> (certaines formules vraies ne sont pas prouvables avec les règles de ce système...)

Correction totale

(1)

Le système déductif présenté permet de prouver la correction <u>partielle</u> d'un programme : si celui-ci termine, alors le résultat produit est correct.

Pour obtenir la correction <u>totale</u> d'un programme, il est également nécessaire de prouver sa terminaison.

Pour cela, il faut examiner précisément :

- ⇒ les structures itératives (boucles)
- ⇒ la récursivité

31

Terminaison structure de « boucle »

En toute généralité, le problème de la terminaison d'un programme est un <u>problème</u> indécidable.

En pratique, nous sommes très souvent dans le cas où il est possible de prouver qu'un programme termine...

Preuve de Terminaison

(1)

Technique de preuve de terminaison (cas des boucles).

Format général :

Tant que <test> faire <corps>

Idée : On exhibe une variable entière v, appelée variant de boucle, telle que :

- v ∈ N + (ayant une valeur avant le « tant que », et après chaque itération)
- v diminue à chaque itération

- 3

Preuve de Terminaison

(2)

Technique de preuve de terminaison (cas des boucles).

- v diminue à chaque itération. c'est-à-dire :
 - 1. Si <test> est vrai alors la valeur de v est strictement positive
 - On nomme v la valeur du variant, et v' la valeur du variant après l'exécution du <corps>. On doit avoir v > v'

Preuve de Terminaison - Exemple

```
pré-condition.
```

```
(x, y entiers) et (x ≥ 0) et (y ≥ x)
et (b booléen)
programme.
xx ← x ; yy ← y ; b ← false;
tant que (xx ≠ yy) faire
si b alors xx ← xx + 1;
sinon yy ← yy - 1;
fsi
b ← b+1;
fin tant que
```

yy-xx est-il le variant de boucle?...